DEMANDE DE PRESTATIONS COMMUNALES

Toute demande est à déposer en Mairie au plus tard 4 semaines avant la manifestation.

Nom de la manifestation : .....

Dates de la manifestation : .....

Horaires : .....

Lieu : .....

Nom du demandeur : .....

Association - organisme : .....

Adresse : .....

.....

Mail : .....

Téléphone : .....

Nom du responsable sur le site : .....

Téléphone portable : .....

CONTACTS

MAIRIE DE LA BRESSE
12 Place du Champtel
88250 La Bresse
tél : 03 29 25 40 21
info@labresse.fr

Fêtes - Manifestations
06 70 55 95 28

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS
2A rue des Proyes
88250 La Bresse
tél : 03 29 25 41 29
tourisme@labresse.fr

Sports et loisirs - Domaine nordique
sportsetloisirs@labresse.fr

Ce dossier contient :

p.2 Prestations communales
p.3-4 Demande d'ouverture de buvette
p.5 Procédures concernant les bals et soirées musicales
p.6-7 Prestations Office de Tourisme et Loisirs
p.8 Informations médias et postes de secours

N'imprimez que les feuilles qui vous sont utiles !

Mise à disposition de salle communale

Salle des Fêtes ☐ Salle du Champtel ☐ Espace Familles ☐

Halle des Congrès ☐ Salle de loisirs du CCS ☐ Cinéma Grand Écran ☐

Halle Patinoire ☐ Espace Gervais Poirot ☐ Autre (précisez) .....

Date d'occupation : du ..... au ..... Horaires : .....

Besoin en électricité : .....

Si nécessaire, joindre un plan précis d'aménagement de la salle.

Matériel (précisez les quantités)

..... Tables

..... Bancs

..... Chaises

..... Baraques kermesse / buvette (structure bâchée de 3x3m)

..... Tentes « Festival » (chapiteau de 5x8 m)

..... Tentes pliantes de 3x3m

..... Barrières de ville

..... Grilles caddie

..... Mâts, pavoisement

..... Rubalise

..... Estrades (éléments de : Lxlxh :1,50x1,50x1m)

..... Panneaux de séparation (réservés Halle des Congrès)

..... Sonorisation portable (1 micro HF + 1 HP de 80W)

..... Micros

..... Pieds de micro

..... Pupitre

..... Podium protocolaire

..... Coupes (à retirer en Mairie)

..... Défibrillateur (à retirer et à rendre en Mairie, service communication)

☐ Scène mobile (remorque)

Remarques et précisions :

.....

.....

Déchets

Rappel : tous les déchets sont à trier (papier, verre, plastique, ordures ménagères) et à évacuer par vos soins.

..... Sacs poubelle (selon l'importance de la manifestation)

Pour les conteneurs de tri, il vous appartient de prendre contact avec la Communauté de Communes des Hautes Vosges, au moins 15 jours avant la manifestation. Tél : 03 29 27 29 04

Circulation, stationnement

☐ Cochez la case si vous sollicitez des mesures particulières de circulation ou de stationnement.

Si un arrêté municipal a été pris, nous vous rappelons que vous devez toujours être en mesure de le présenter en cas de contrôle sur le site lors de la manifestation.

Publicité

☐ Cochez la case si vous souhaitez utiliser le panneau du rond-point du Vieux-Moulin.

Présences officielles

Si vous souhaitez la présence officielle du Maire et/ou des adjoints, adressez une invitation aux personnes concernées au plus tôt en vue de la programmation des plannings en précisant le lieu, la date et l'heure de présence souhaitée.

Merci de rappeler le concours de La Bresse sur vos supports de communication et durant l'événement par la mise en place de banderoles de la ville.

Mairie - 12, Place du Champtel - 88250 La Bresse - 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr
Office de Tourisme et Loisirs - 2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - 03 29 25 41 29 - tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

Demande d'ouverture de buvette

Association : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Adresse mail : .....

À ..... , le .....

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) ..... , agissant au nom de l'Association ..... en qualité de ..... , ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 1re ou 2e catégorie*, conformément à l'article L.48 du Code des débits de boissons.

La manifestation (privée, publique ou sportive)* aura lieu à ..... le ..... de ..... heure(s) à ..... heure(s) à l'occasion de .....

Je vous prie de recevoir, Monsieur Le Maire, l'assurance de mes sentiments distingués.

Signature,

** Rayer les mentions inutiles*

Reçu en Mairie le :

Mairie - 12, Place du Champtel - 88250 La Bresse - 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr
Office de Tourisme et Loisirs - 2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - 03 29 25 41 29 - tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

Information et conseils concernant la buvette

- Toute organisation de buvette (« débit de boisson temporaire ») doit faire l'objet d'une autorisation d'ouverture par le maire de la commune. Cette demande doit être adressée au plus tard 15 jours avant la manifestation.
- Les serveurs doivent pouvoir présenter à n'importe quel moment l'arrêté municipal autorisant la buvette.
- Une buvette ne peut vendre que des **boissons de groupes 1 et 2** (groupe 1 : boissons sans alcool, groupe 2 : bière, cidre, vins, à l'exclusion des vins de liqueur type Porto ou apéritifs à base de vin...).
- Les serveurs doivent veiller au respect des règles d'hygiène et au ramassage des bouteilles et gobelets.
- L'heure de fermeture est définie par l'arrêté autorisant la buvette (2h du matin au plus tard).

Prévention de l'alcoolisme

- Toute association doit contribuer à la prévention de l'alcoolisme.
- **Il est interdit de servir de l'alcool à un mineur, ou à une personne manifestement ivre.**
- Les mineurs de moins de 16 ans ne peuvent pas avoir accès à une buvette servant des boissons alcoolisées. Entre 16 et 18 ans, ils peuvent y avoir accès mais ne peuvent pas consommer des boissons alcoolisées.
- Les open-bars et autres dispositifs de distribution de boissons alcoolisées à volonté sont interdits.
- Les usagers ou clients doivent payer leurs consommations au fur et à mesure.
- Les serveurs doivent connaître cette réglementation.
- Le président de l'association est pénalement responsable si de l'alcool est servi à un mineur, ou si les horaires de fermeture n'ont pas été respectées. L'amende encourue peut aller, selon l'infraction, de 3 800 € à 7 600 €.

Mairie - 12, Place du Champtel - 88250 La Bresse - 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr
Office de Tourisme et Loisirs - 2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - 03 29 25 41 29 - tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

Procédure pour l'organisation de bals ou de soirées musicales

Toute demande d'autorisation d'organisation est à adresser à M. le Maire sous forme impersonnelle, en y joignant la fiche d'information ci-dessous, comprenant les informations et pièces suivantes :

- Le nom de la société de sécurité retenue en précisant le nombre d'agents de sécurité présents sur le site. Elle doit assurer la sécurité dans la salle et aux abords de celle-ci et être opérationnelle après la fin de la manifestation, jusqu'à ce que les participants aient quitté le site.

- Pour les bals de classe, la présence d'au moins 12 adultes modérateurs (en précisant leur nom et avec leur émargement) durant la manifestation.

- Les statuts de l'association déclarée en Préfecture.

- Une attestation d'assurance couvrant les risques liés à l'utilisation des locaux et des environs immédiats (responsabilité civile).

Fiche d'information

Nom de la manifestation : ..... Date : .....

Organisateur (nom, prénom, adresse, téléphone) : .....

.....

Nom et adresse de la société de sécurité : .....

Nombre d'agents de sécurité prévus sur le site : .....

☐ Présence des statuts de l'association ☐ Présence de l'attestation d'assurance

Liste des adultes modérateurs présents lors de la soirée :

NOM, Prénom	Signature

NOM, Prénom	Signature

Mairie - 12, Place du Champtel - 88250 La Bresse - 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr
Office de Tourisme et Loisirs - 2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - 03 29 25 41 29 - tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

Domaine Nordique La Bresse - Lispach
(ski de fond, biathlon, stade de saut à ski)

Cochez si vous souhaitez utiliser :

☐ les pistes de ski de fond Date : ..... Précisez les horaires : .....

Indiquez le nom des pistes souhaitées : .....

.....

.....

☐ le stade de biathlon Date : ..... Précisez les horaires : .....

☐ le tremplin de saut à ski Date : ..... Précisez les horaires : .....

Si vous souhaitez le damage du tremplin, cochez la case : ☐

et précisez, pour cette prestation, vos souhaits de date et horaires : .....

☐ le chalet d'accueil du saut

☐ le chalet d'accueil/poste de secours de Lispach (accès réservé à l'organisation et limité à 2 personnes)

Pour connaître les conditions d'utilisation, les obligations réglementaires pour les organisateurs, les procédures particulières de mise à disposition de ces infrastructures sportives, contactez l'Office de Tourisme et Loisirs, service Sports et Loisirs.

Promotion / Commercialisation de la manifestation

L'Office de Tourisme et Loisirs dispose de moyens techniques et humains pour assurer la promotion et la commercialisation de votre manifestation selon vos besoins.

Cochez si vous souhaitez que l'Office de Tourisme et Loisirs vous aide dans :

☐ la vente de la billetterie de votre manifestation. Taux de commissionnement : 10% TTC (5% TTC si restauration)

☐ la diffusion du programme et flyer de la manifestation

☐ la recherche d'hébergement : centralisation des demandes et proposition d'offres d'hébergement, voire de produits tout compris (hébergement, billetterie, restauration…). Taux de commission : 10% TTC (5% TTC si restauration)

☐ Cochez ici si vous souhaitez communiquer le bilan et recevoir (si disponibles) des statistiques de l'Office de Tourisme et Loisirs

Pour les **manifestations d'intérêt interrégional, national ou international**, l'Office de Tourisme et Loisirs peut, après étude, s'associer en partenariat avec les organisateurs en apportant diverses prestations complémentaires : mise à disposition de personnel et de moyens pour assurer la promotion de la station sur le site.

LA BRESSE Hautes-Vosges
LABRESSE HAUTES VOSGES Station Classée Tourisme

Mairie - 12, Place du Champtel - 88250 La Bresse - 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr
Office de Tourisme et Loisirs - 2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - 03 29 25 41 29 - tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

Promotion par l'OTL et SITLOR

Le formulaire ci-dessous, vous assure une présence sur le site internet de l'Office de Tourisme et Loisirs (www.labresse.net) rubrique « Animation » et, selon l'importance de la manifestation, sur le réseau régional touristique (SITLOR). La base de données SITLOR est utilisée sur les sites web de nombreux partenaires.

Nom et descriptif de la manifestation

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Site web de la manifestation :

.....

Adresse mail à diffuser :

.....

Téléphone à diffuser :

.....

Lien Facebook :

.....

Lien Twitter :

.....

Accueil :

- ☐ tout public
- ☐ spécial enfant
- ☐ public adulte
- ☐ animaux acceptés

Tarifs pour les visiteurs :

- ☐ gratuit
- ☐ gratuit pour les moins de ans
- ☐ adulte .....
- ☐ enfant .....
- ☐ abonné .....
- ☐ groupe .....
- ☐ prévente .....
- ☐ parking .....

Type - catégorie :

☐ Animation locale ☐ Fête identitaire lorraine ☐ Manifestation touristique (susceptible de déplacer en nombre des personnes d'autres régions)

Forme d'animation / manifestation :

- ☐ Brocante, vide-grenier, braderie, bourse
- ☐ Conférence
- ☐ Défilé, cortège, parade, carnaval
- ☐ Exposition
- ☐ Festival
- ☐ Fête patronale
- ☐ Fête religieuse
- ☐ Foire, salon, marché
- ☐ Jeux de société, loto, concours
- ☐ Manifestation sportive
- ☐ Commémoration
- ☐ Son & lumière, feu d'artifice, feu de la Saint-Jean...
- ☐ Sortie nature, randonnée
- ☐ Visite guidée
- ☐ Spectacle, représentation
- ☐ Autres

Informations complémentaires :

- ☐ Artisanat
- ☐ Arts graphiques
- ☐ Cinéma
- ☐ Danse
- ☐ Gastronomie
- ☐ Littérature
- ☐ Musique
- ☐ Nature, faune, flore
- ☐ Théâtre
- ☐ Variété

Photos : pour mettre en valeur votre manifestation, envoyez vos photos par mail à : tourisme@labresse.fr

Merci de préciser le crédit photo : .....

Vous pouvez également envoyer le programme détaillé de la manifestation (format pdf) à : tourisme@labresse.fr

Date : ..... **Signature :** **Cachet :**

Mairie - 12, Place du Champtel - 88250 La Bresse - 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr
Office de Tourisme et Loisirs - 2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - 03 29 25 41 29 - tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

Relations médias

Coordonnées actualisées au 7 novembre 2019

Voici quelques coordonnées de médias que vous pouvez contacter, selon l'importance de la manifestation.

Presse régionale :

Vosges Matin (quotidien) : correspondante locale : Guy-Bernard Laurent; gb-laurent@orange.fr; 06 81 42 05 87
L'Echo des Vosges (hebdomadaire) : David Jeangeorges; echodesvosges@gmail.com;
François Vannson; vannsfrancois@orange.fr; 06 42 98 76 03
100% Vosges : redaction@centpourcent-vosges.fr
Causons-en : causonsenmagazine@yahoo.fr

Radios :

Résonance FM : 03 29 25 64 54 ; resonance-fm@wanadoo.fr
Cocktail FM : 03 29 63 24 24 ; contact@cocktailfm.com
France Bleu Lorraine : 03 83 19 54 88 ; redac.bleunancy@radiofrance.com
Radio Gué-Mozot : 03 29 62 40 40 ; contact@radioguemozot.eu
Magnum : Cyril Biette : 06 81 05 33 25 / 03 29 08 08 87 ; c.biette@magnumlaradio.com
NRJ : 03 29 23 19 20 ; svc-production@wanadoo.fr

Télévisions :

ViàVosges : 03 29 35 51 52 ; redaction@viavosges.tv et cbrun@viavosges.tv (avec affiche pour passer dans l'agenda)
ViàMirabelle : 09 77 77 31 31 ; mirabelle@mirabelle.tv; redaction@mirabelle.tv
France 3 Lorraine : f3vosges@france3.fr

Sites internet :

lorraineaucoeur.com : pierre@lorraineaucoeur.com
mylorraine.com : contact@mylorraine.com
sortir-en-lorraine.info : contact@sortir-en-lorraine.info
remiremontinfo.fr : contact@remiremontinfo.fr
Pour Sortir (Vosges Matin web) : à remplir en ligne sur c.vosgesmatin.fr

Associations habilitées à tenir un poste de secours

Adressez votre demande à l'une des associations suivantes au plus tard 8 semaines avant la manifestation :

Association Départementale de Protection Civile des Vosges : 09 63 40 08 01 ; adpc88000@wanadoo.fr

Croix Rouge Française : 03 29 82 58 96 ; croix-rouge88@wanadoo.fr

Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme : 03 29 26 21 20 ; cd88ffss@orange.fr

Fédération des Secouristes Français Croix Blanche : 03 29 67 90 33 ; croixblanche88@wanadoo.fr

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Vosges : 03 29 69 54 41 ; udsp.vosges@sdis88.fr

Centre Français de Secourisme des Vosges : 03 29 31 54 60 ; cfspc@wanadoo.fr

Association des Secouristes et Sauveteurs la Poste et France Telecom : 03 29 35 20 05 ; secouristeslpft@wanadoo.fr

Comité Départemental d'Etudes et de Sports Subaquatique des Vosges : 06 43 70 04 65 ; masson-paysage@orange.fr

Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre des Vosges : 03 29 55 76 81 ; direction-stemarie@wanadoo.fr

Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport : 06 83 19 55 40 ; fnmns88@gmail.com

Union française des œuvres laïques d'éducation physique des Vosges : 09 29 33 71 15 ; ufolep@fol-88.com